

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Mis à jour le 28 novembre 2025

Conditions d'entrée et prérequis

- Avoir déjà validé un diplôme en France dispensant des EG1 et EG2 (CAP, BEP, Bac, BTS...)
- Être motivé par la formation proposée. Avoir de l'expérience professionnelle dans la petite enfance, ou avoir effectué un bilan de compétence ou une immersion professionnelle dans le milieu visé.

Public visé

demandeur d'emploi, salarié en cours de professionnalisation ou en reconversion ayant déjà validé un diplôme en France

Rythme

Temps plein

Durée en centre

277 heures

Durée en entreprise

490 heures

Validation

Validation du CAP AEPE dans son intégralité : les 3 unités professionnelles (EP1, EP2, EP3, correspondant aux 3 blocs de compétences), l'enseignement général 4, ainsi que le certificat SST. Un certificat de réalisation sera établi à la fin de la formation

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

La validation des unités certificatives du CAP Accompagnant Educatif Petite

Code RNCP38565 - francecompetences.fr/38565

Objectifs professionnels

- Développer et acquérir les compétences professionnelles et générales visées par le CAP AEPE
- Valider le CAP AEPE, en vue d'une insertion professionnelle dans l'accompagnement des jeunes enfants (moins de 6 ans) en établissement d'accueil du jeune enfant, en école maternelle.

Contenu

Individualisation du parcours en fonction des besoins des participants et des diplômes déjà obtenus

CAP AEPE : 277h maximum

Enseignements généraux (14h)

- Bloc de compétences G4 : Prévention Santé Environnement

Enseignements professionnels (263h)

- Bloc de compétences P1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- Bloc de compétences P2 : Exercer son activité en accueil collectif
- Bloc de compétences P3 : Exercer son activité en accueil individuel

Modalités pédagogiques

Formation individualisée et interactive en présentiel, travaux à partir de contextes professionnels réels en partenariat avec les structures d'accueil collectif et familial, mises en situation, exercices pratiques sur plateaux techniques, apports de connaissances et analyses de situation. Périodes de stages en structures d'accueil d'enfants de moins de 6 ans (école maternelle, crèche, halte-garderie..) avec suivis réalisés par l'équipe pédagogique.

Profil des intervenants

Formateurs expérimentés dans le domaine et professionnels issus du milieu de la petite enfance (Responsable de relais d'assistants maternels, directrice de crèche, responsable de relais parents enfants, éducatrice de jeunes enfants)

Délais et modalités d'accès

Information collective ou rendez-vous individuel, avec entretien et test de positionnement préalable à toute entrée en formation

Se munir d'un Curriculum Vitae, des justificatifs d'expérience ou d'immersion, des justificatifs d'individualisation de parcours (copie de diplômes déjà obtenus)

Contact et renseignement : Mme MORCQ BEURTON Christelle : christelle.morcq@ac-nancy-metz.fr

Financements possibles

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Enfance est réalisée en contrôle en cours de formation en centre et en stage.

Entrée-sortie permanente

Non

Plan de financement individuel, plusieurs possibilités : Entreprise, OPCO, Transitions Pro, CPF Monétisé, CSP, Financement personnel.
Votre conseiller en formation est là pour vous accompagner et conseiller sur la modalité de financement.

Poursuite de parcours

– Emplois : animateur petite enfance en crèche, agent spécialisé des écoles maternelles, garde d'enfants à domicile, assistant maternel (après agrément du conseil départemental), animateur en centre de loisirs
– Formations pouvant être en continuité de ce parcours : Auxiliaire de Puériculture, Educateur de Jeunes Enfants

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037